

Pictet – Generics

Prospectus simplifié (mai 2011)

Informations importantes

Ce prospectus contient les informations fondamentales relatives au compartiment Pictet – Generics (le « Compartiment »). Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à vous référer à la version la plus récente du prospectus complet de Pictet, (le « Fonds ») actuellement en vigueur. Le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semi-annuels peuvent être obtenus sans frais auprès du Fonds ou de la Banque Dépositaire.

1. Structure Juridique

Pictet (le « Fonds ») est une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois à compartiments multiples conformément aux dispositions de la Partie I de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectifs. Le Fonds a été constitué, pour une durée illimitée, le 20 septembre 1991 sous la dénomination de Pictet Umbrella Fund. Ses statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié le 9 avril 2010. Le Fonds a désigné Pictet Funds (Europe) S.A. (la « Société de Gestion ») pour agir comme société de gestion au sens du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002.

2. Objectifs et politique d'investissement

La politique d'investissement de ce compartiment est la recherche d'une croissance du capital en investissant au moins deux tiers de ses actifs totaux / sa fortune totale dans des actions ou des titres analogues de sociétés actives dans le domaine des médicaments génériques. Sur le plan géographique, l'univers d'investissement du Compartiment n'est pas restreint à une zone particulière.

Ce compartiment détiendra un portefeuille diversifié qui sera composé, en principe, de titres de sociétés cotées. Ces titres pourront notamment être des actions ordinaires, préférentielles, des obligations convertibles et dans une moindre mesure des warrants sur valeurs mobilières et des bons de souscription. En outre, le Compartiment pourra également investir, jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPC.

Le Compartiment pourra également investir dans des produits structurés, tels que notamment des obligations ou autres valeurs mobilières dont le rendement serait par exemple en relation avec l'évolution d'un indice, de valeurs mobilières ou d'un panier de valeurs mobilières ou d'un organisme de placement collectif.

Le Compartiment pourra utiliser des techniques et instruments dérivés dans le cadre d'une gestion efficace et ce dans les limites prévues par les restrictions d'investissement.

A partir du 15 juin 2011, la limite suivante sera effective :

Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs dans des obligations et tout autre titre de créance (y compris des obligations convertibles et des actions préférentielles), des instruments du marché monétaire, des instruments dérivés et/ou produits structurés ayant comme sous-jacent ou offrant une exposition aux obligations ou tout autre titre de créance et taux.

Par analogie, les investissements dans des OPC, ayant comme objectif principal d'investir dans les actifs ci-dessus, rentrent également dans le cadre de cette limite de 10 %.

3. Profil de risque du compartiment

Le Compartiment est soumis à certains risques inhérents à chaque investissement, notamment :

- risques propres à un marché donné
- variations des cours de change
- variations des taux d'intérêt

Le capital investi peut fluctuer à la hausse, comme à la baisse, l'investisseur peut ne pas récupérer la totalité du capital initialement investi.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'acquisition d'instruments dérivés entraîne toutefois certains risques qui pourraient avoir un effet négatif sur la performance du Compartiment. De plus, par sa volatilité, le warrant présente un risque économique supérieur à la moyenne.

Pour de plus amples renseignements au sujet des risques associés à la politique d'investissement, veuillez vous reporter au prospectus complet.

Risque faible Risque moyen faible Risque moyen Risque moyen élevé Risque élevé



4. Profil de l'investisseur type

Le Compartiment est un véhicule de placement destiné aux investisseurs :

- qui souhaitent investir dans des actions de sociétés oeuvrant dans le segment des médicaments génériques au niveau mondial
- qui sont prêts à assumer de fortes variations de cours et ont donc une faible aversion au risque
- qui ont un horizon de placement de long terme (7 ans et plus)

5. Types d'Actions

Type d'action	Activée	Code ISIN	Min. initial	Devise de référence	Devise(s) souscription et rachat	Distribution de dividende	Commissions (max %) *		
							Gestion	Service	Banque Dépositaire
I USD (2)	✓	LU0188500879	1 Mio	USD	USD	–	1,20 %	0,45 %	0,30 %
P USD	✓	LU0188501257	–	USD	USD	–	2,40 %	0,45 %	0,30 %
P dy USD	✓	LU0208613470	–	USD	USD	✓	2,40 %	0,45 %	0,30 %
R USD	✓	LU0188501331	–	USD	USD	–	2,90 %	0,45 %	0,30 %
Z USD (3)	✓	LU0188501687	–	USD	USD	–	0 %	0,45 %	0,30 %
I EUR (2)	✓	LU0255978693	(1)	EUR	EUR	–	1,20 %	0,45 %	0,30 %
P EUR	✓	LU0255978776	–	EUR	EUR	–	2,40 %	0,45 %	0,30 %
R EUR	✓	LU0255978859	–	EUR	EUR	–	2,90 %	0,45 %	0,30 %
I dy GBP (2)	✓	LU0448836782	(1)	GBP	GBP	✓	1,20 %	0,45 %	0,30 %
P dy GBP	✓	LU0320647281	–	GBP	GBP	✓	2,40 %	0,45 %	0,30 %
HI EUR (2) (4)	✓	LU0328682231	(1)	EUR	EUR	–	1,20 %	0,50 %	0,30 %
HP EUR (4)	✓	LU0248320664	–	EUR	EUR	–	2,40 %	0,50 %	0,30 %
HR EUR (4)	✓	LU0248320821	–	EUR	EUR	–	2,90 %	0,50 %	0,30 %

* Par an de l'actif net moyen attribuable à ce type d'action.

(1) USD 1.000.000 converti le jour de la VNI en EUR ou en GBP.

(2) Actions I : réservées aux investisseurs institutionnels.

(3) Actions Z : réservées aux investisseurs institutionnels qui ont conclu un contrat de rémunération spécifique avec Pictet & Cie, Genève ou toute autre entité du groupe Pictet.

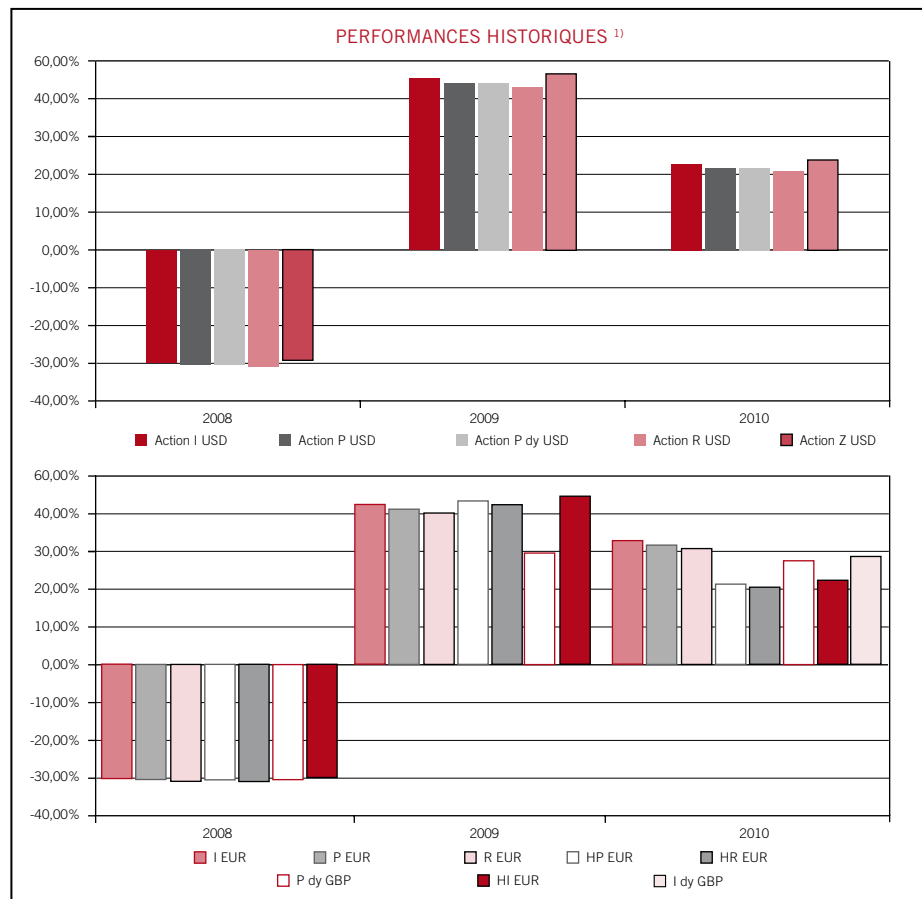
(4) Actions hedgées : actions visant à couvrir dans une large mesure le risque de change par rapport à une devise donnée.

6. Performances historiques

Les actions I dy GBP ont été activées le 10 septembre 2009.

La performance passée ne constitue pas un indicateur de performance actuelle ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.



1) en tenant compte des distributions effectuées.

7. Valeur nette d'inventaire, souscriptions et remboursements

Fréquence du calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI »)	Chaque Jour Ouvrable ainsi que le premier jour calendrier du mois, sauf si ce jour est un samedi ou un dimanche
Devise de consolidation	USD
Délai de remise des ordres de souscriptions et de remboursements	Au plus tard 15h la veille ouvrable de la date de calcul de la VNI applicable
Date valeur de paiement	Dans les 3 Jours Ouvrables qui suivent la VNI applicable
Publication de la VNI	Elle est rendue publique au siège social de la Société de Gestion chaque jour d'évaluation et sur le site de Pictet Funds S.A. www.pictetfunds.com

Le conseil d'administration pourra décider d'appliquer des mesures anti-dilutives afin d'assurer la protection des intérêts des investisseurs existants comme plus amplement décrit dans la section « Calcul de la valeur nette d'inventaire » du prospectus complet.

8. Charges et frais du Compartiment

• **Frais payables directement par l'investisseur**

Les intermédiaires pourront prélever sur les actions du Compartiment les commissions maximales suivantes :

Type d'Actions (1)	Entrée	Sortie	Conversion
I	Max 5 %	Max 1 %	Max 2 %
P	Max 5 %	Max 1 %	Max 2 %
R	Max 5 %	Max 3 %	Max 2 %
Z	Max 5 %	Max 1 %	Max 2 %

(1) Et leurs éventuelles actions correspondantes.

En outre dans le cadre de la commercialisation du Fonds à l'étranger, la réglementation en vigueur dans certaines juridictions peut exiger la présence d'un Agent Payeur local. Dans ce cas, les investisseurs domiciliés dans ces juridictions peuvent être amenés à supporter les frais et les commissions prélevés par les Agents Payeurs locaux.

Selon les pratiques de marché, le Distributeur sur la base d'exigences de distributeurs locaux, pourra être amené à établir des minima de souscription des actions du Compartiment, limiter les conversions entre les classes d'actions ainsi que, tout en restant dans les limites imposées au sein du prospectus, appliquer une politique spécifique quant aux commissions de souscription, de remboursement et de conversion prélevées en faveur des distributeurs locaux.

- **Frais payables par le Compartiment :**

Le Compartiment supportera, outre les commissions décrites au point 5 ci-dessus les commissions et frais de courtage, taxe d'abonnement, frais juridiques et d'audit ainsi que tous autres frais engagés pour compte du Compartiment.

9. Statut fiscal

Le Compartiment est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. Il appartient aux acquéreurs éventuels d'Actions du Compartiment de se référer au prospectus complet du Fonds et de s'informer eux-mêmes de la législation et des règles applicables à l'acquisition, la détention et éventuellement la vente d'Actions, eu égard à leur résidence ou à leur nationalité.

Conformément à la législation en vigueur au Luxembourg, le Compartiment n'est soumis à aucun impôt luxembourgeois quelconque perçu à la source ou autrement, sur le revenu ou les plus-values. L'actif net du Compartiment est toutefois soumis à une taxe au taux annuel de 0,05 % payable à la fin de chaque trimestre et calculé sur le montant de l'actif net du Compartiment à la fin de chaque trimestre. Cette taxe sera cependant réduite à 0,01 % pour les actifs afférents aux Actions réservées aux investisseurs institutionnels.

10. Divers

Les prospectus, les rapports annuel, semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus en contactant :

Pictet & Cie (Europe) S.A.

1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Tél. : +352 467 171-1, Fax : +352 220 229

11. Autres informations

Société de gestion Pictet Funds (Europe) S.A. 3 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	Réviser du Fonds Deloitte S.A. 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
Banque Dépositaire Pictet & Cie (Europe) S.A. 1 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	Conseiller Juridique Elvinger, Hoss & Prussen 2, Place Winston Churchill, B.P. 425, L-2014 Luxembourg
Agent de transfert, Agent administratif et Agent payeur Pictet & Cie (Europe) S.A. 1 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	Commission de surveillance CSSF - Commission de Surveillance du Secteur Financier 110 route d'Arlon, L-2991 Luxembourg
Promoteur Pictet & Cie (Europe) S.A. 1 boulevard Royal L-2449 Luxembourg	Distributeur Toute entité juridique du groupe Pictet détenue directement ou indirectement par Pictet & Cie, Genève et habilitée à exercer de telles fonctions.
Gestionnaire Sectoral Asset Management Inc., Montreal	